

8^{ème} CONGRES NATIONAL DES RETRAITES CGT

Du 22 au 26 Janvier se tient à Dijon le 8^{ème} Congrès de l'Union Confédérale des Retraités CGT.

Cinq délégués du Cher y participent, l'un deux représente l'USR-CGT du Cher, les autres représentant leurs fédérations (Cheminots, Energie, Transports).

Cinq jours de débats sur la situation économique et sociale, la dégradation continuelle du Pouvoir d'Achat des Retraités, les atteintes portées à tous les régimes de Retraite par répartition ainsi que les régimes de Retraites Complémentaires, les coups portés contre la Sécurité Sociale, l'Hôpital et les Maisons de Retraites.

Cinq jours de débats pour préciser, actualiser les revendications, décider de l'orientation pour l'action revendicative face à un gouvernement et un patronat qui de concert privilégient le PROFIT et la finance au lieu de répondre aux aspirations du monde du Travail dont les retraites font partie, et de lutter contre la pauvreté et la précarité sans notre Pays.

Un Congrès à la veille d'échéances électorales importantes où la CGT Retraités de façon offensive et dans le cadre syndical ne manquera pas de s'impliquer dans le DEBAT et d'interpeller les candidats et les partis politiques responsables de cette situation.

-o-o-o-o-o-o-

De ce communiqué, on en trouve la trace dès le lendemain dans le Berry Républicain du 23 janvier en page 4, avec un peu des paragraphes 1 et 2 et tout le 5^{ème}. Mais pas un seul mot des paragraphes 3 et 4, les plus importants, ceux où il est clairement indiqué l'objet des travaux et débats des délégués Retraités CGT à ce congrès national.

Article du BR :

« SYNDICAT Les retraités CGT en congrès

Depuis hier se déroule, à Dijon le huitième congrès national des retraités CGT. Dans un communiqué l'Union syndicale des retraités CGT du Cher explique que cinq représentants du département sont présents à Dijon. Il s'agit d'un congrès à la veille d'échéances électorales importantes : « Où la CGT retraités de façon offensive et dans le cadre syndical ne manquera pas de s'impliquer dans le débat et d'interpeller les candidats et les partis politiques responsables de la situation actuelle ».

S'agit-il de censure ? La réponse, le Berry Républicain la livrait en 2005, dans son édition du 11.12.2005 précisément en donnant la définition du mot CAVIARDER. Il écrivait :

Caviarder un article, c'est censurer, interdire la publication de certaines informations. L'expression vient du dernier tsar de Russie Nicolas II (1868-1917) qui faisait noircir avec une sorte d'encre les passages qui ne lui plaisaient pas dans les journaux, avant qu'ils ne soient imprimés. Ces passages noircis ressemblaient à du caviar, d'où le verbe « caviarder ».

Sans commentaires !